



LE PETIT SENONNAIS

BULLETIN D'INFORMATIONS COMMUNALES

mairie.senon@ozone.net



Mairie de Senon

**Horaires
d'ouverture du
secrétariat**

Décembre 2020

Mercredi 10h à
12h

En raison des fêtes de fin d'année, le secrétariat de mairie sera fermé au public du 21 décembre au 3 janvier.

Réouverture au public mercredi 6 janvier à 10h00

Jusqu'au 31/01/2021 minimum, le secrétariat de mairie sera ouvert une seule fois par semaine, le mercredi de 10h à 12h

Le mot du Maire

Depuis le mois de mars, nous vivons une crise sanitaire sans précédent. La France a atteint 50 000 décès dus à l'épidémie de la COVID-19.

Le deuxième confinement, nous a permis de freiner la propagation du virus, mais il est encore présent. Nous avons devant nous encore plusieurs semaines où chacun devra poursuivre ses efforts.

Dans ce contexte, un déconfinement progressif va se mettre en place, à la condition que nous soyons tous responsables et que les chiffres et les indicateurs nous le permettent.

Au 28 novembre : promenades et activités physiques en extérieurs pour 3 heures/jour jusqu'à 20 km. Le confinement et le système de l'attestation restent en vigueur.

A partir du 15 décembre : Le confinement pourrait être levé. Possibilité de se déplacer sans autorisation, y compris entre régions. Instauration d'un couvre-feu de 21h à 7h à l'exception des soirs du 24 et 31 décembre où l'on pourra circuler librement.

A partir du 20 janvier : Si le nombre de contaminations demeure en-dessous de 5000 cas par jour, les salles de sport, bars et restaurants pourront rouvrir, le couvre-feu pourra être décalé, les cours en présentiel reprendront pour les lycées.



Cette année nous ne fêterons pas Noël comme d'habitude, nous devons rester prudents.

**TOUT LE CONSEIL MUNICIPAL VOUS
SOUHAITE DE BELLES FÊTES DE FIN D'ANNÉE.**

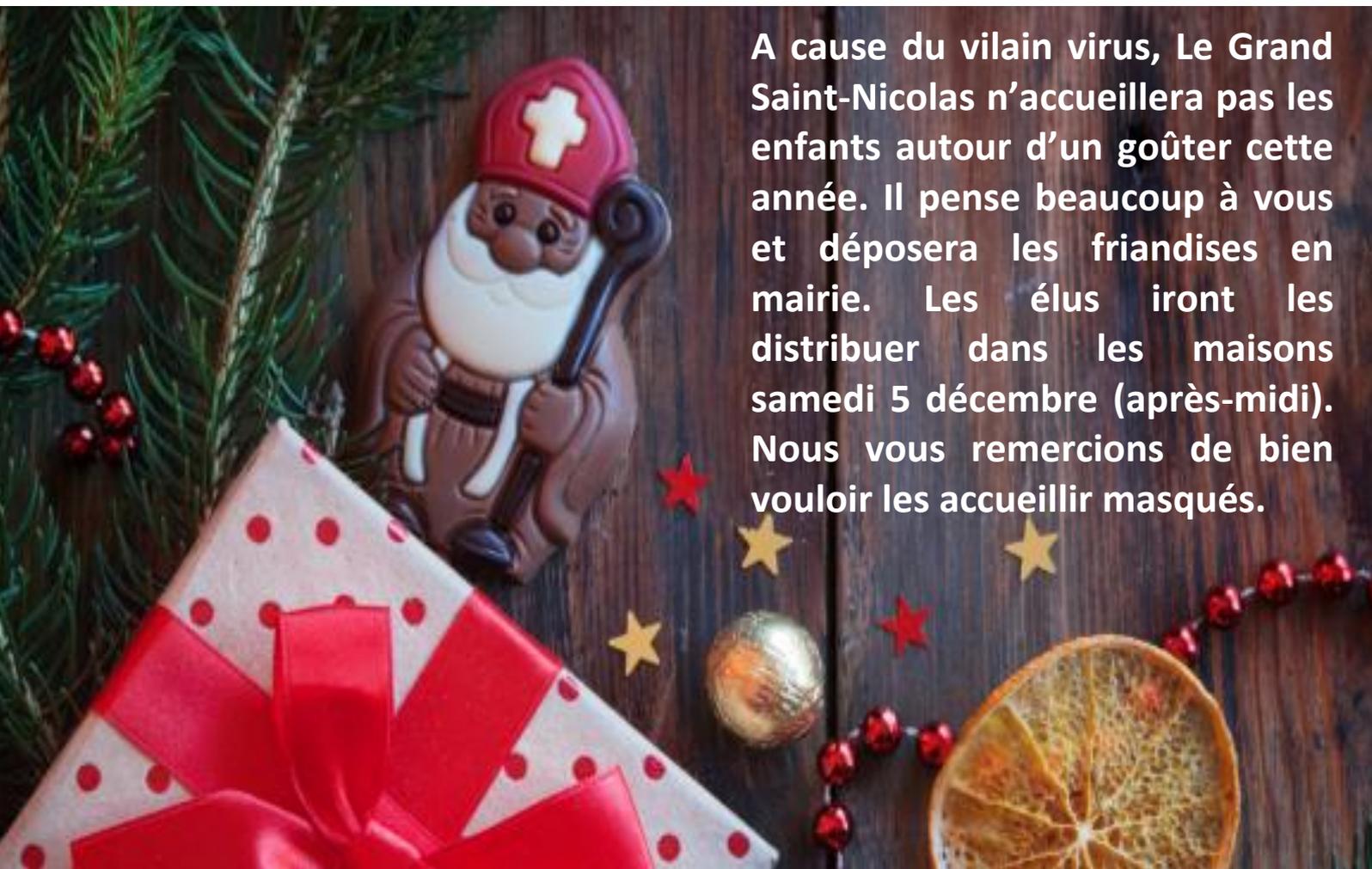
**PROFITEZ EN CETTE PÉRIODE DE LA
CHALEUR DU CERCLE FAMILIAL ET PRENEZ
SOIN DE VOUS.**

Terrain communal à louer
Parcelle ZE 4 lot 47 d'une surface de 50
ares
Disponible au 1^{er} janvier 2021.

Candidature à déposer en mairie avant le
15 décembre 2020



SAINT NICOLAS



A cause du vilain virus, Le Grand Saint-Nicolas n'accueillera pas les enfants autour d'un goûter cette année. Il pense beaucoup à vous et déposera les friandises en mairie. Les élus iront les distribuer dans les maisons samedi 5 décembre (après-midi). Nous vous remercions de bien vouloir les accueillir masqués.



Les paniers de Noël pour nos anciens seront distribués au cours de la première quinzaine de décembre

Les décisions du Conseil Municipal

❖ AIRE DE JEUX

La demande des parents était forte pour que soit remplacé le sol de l'aire de jeux. La décision a été prise par le Conseil Municipal de remplacer les gravillons par un sol souple.

Ce projet bénéficie de 80 % de subventions.

❖ TOITURES DES BATIMENTS COMMUNAUX

Le Conseil Municipal a validé les travaux de réfection de la toiture du bâtiment de la Poste et du Presbytère.

Ce projet bénéficie également de subventions (40% actuellement).

❖ LES PROJETS

La nouvelle équipe municipale travaille sur plusieurs dossiers.

- 1- Etude de l'installation d'un système de vidéo-protection suite aux actes d'incivilité grandissant
- 2- Réalisation d'un city stade
- 3- Réhabilitation du bâtiment de la Poste en plusieurs logements
- 4- Réfection de la salle des fêtes avec mise en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite

